

PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2024

et mises à jour le 2 mai 2024



SOMMAIRE

Extrait standard des principaux tarifs	P.3
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	P.4
Banque à distance : Banque Chalus en ligne	P.5
Moyens et opérations de paiement	P.6
Offres groupées de services	P.9
Irrégularités et incidents	P.15
Découverts et crédits	P.16
Épargne et placements financiers	P.18
Opérations à l'étranger	P.20
Assurances et prévoyance	P.20
Succession	P.21
Autres services	P.22
Offres promotionnelles pour les jeunes de moins de 25 ans	P.23
Cartographie des zones européennes	P.24
Explication des renvois numérotés	P.25
Résoudre un litige	P.26

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Banque Chalus. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Les montants sont indiqués toutes taxes comprises. Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

Nos conditions tarifaires sont consultables dans toutes nos agences et sur Internet (<https://www.banque-chalus.fr>) où les lexiques du Comité Consultatif du Secteur Financier sont également accessibles.

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet : <https://www.banque-chalus.fr>

Extrait standard des principaux tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance <i>(Internet, téléphone fixe, SMS, etc)</i> Banque Chalus en ligne Gestion Plus	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	0,20 €/alerte reçue
Fourniture d'une carte de débit <i>(carte de paiement internationale à débit immédiat¹)</i> carte Visa	57,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit <i>(carte de paiement internationale à débit différé²)</i> carte Visa	57,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit <i>(carte de paiement à autorisation systématique¹)</i> carte MasterCard	39,00 €/an
Retrait d'espèces <i>(cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)</i>	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait par mois
Virement <i>(cas d'un virement SEPA occasionnel)</i> <ul style="list-style-type: none">• En agence• Par Internet	4,25 €/virement GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA <ul style="list-style-type: none">• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none">• Par opération• Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	24,00 €/an
Tenue de compte	1,45 €/mois - 17,40 €/an

Les renvois numérotés sont explicités en page 25

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transfert, clôture

Ouverture de compte ▲ ■	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲ ■	GRATUIT
Frais de désolidarisation ou de retrait du compte joint	GRATUIT
Changement d'adresse ▲ ■	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Fourniture de liste des opérations automatiques et récurrentes ³	26,40 €
Services bancaires de base <i>(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 et article D.312-5 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲</i>	GRATUIT

BON À SAVOIR !

▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

Sont identifiés par les symboles :

- les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier
- les services inclus dans l'offre Chalus Composit

Relevé de compte

Relevé de compte électronique E-relevé	GRATUIT
Relevé de compte papier	
● Relevé mensuel ▲ ■	GRATUIT
● Relevé par quinzaine (<i>facturation mensuelle</i>)	4,00 €
● Relevé journalier	32,00 €/mois
Relevé annuel des frais	GRATUIT
● Relevé global des avoirs épargne/crédits	
● Annuel	17,00 €
● Semestriel	12,50 €
● Trimestriel	8,50 €
Relevé IFI (Imposition de la Fortune Immobilière) (<i>annuel</i>)	53,00 €/an
Réédition de relevé	17,00 €

Tenue compte

● Frais de tenue de compte ▲ ■	1,45 €/mois
Frais de gestion de compte inactif ⁴ ▲ ■	30,00 €/an
● Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ ■	GRATUIT
● Forfait des opérations courantes illimitées <i>Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</i>	1,30 €/mois

BON À SAVOIR !**Comptes inactifs**

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

Services en agence

Versement d'espèces ▲ ■	GRATUIT
● Remise de chèque(s) ▲ ■	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲ ■	GRATUIT
Retrait d'espèces dans une agence Banque Chalus par carte minute <i>(gratuit dans l'agence gestionnaire avec une carte libre service agence)</i>	2,00 €
● Retrait d'espèces de dépannage sur présentation de votre chéquier	GRATUIT
Mise à disposition de fonds	22,30 €
Frais de location de coffre-fort <i>(selon la taille et le montant assuré)</i>	de 92,50 € à 356,00 €/an
Recommandé avec avis de réception <i>(par envoi)</i>	13,60 €

Frais de recherche de documents⁵ (réédition)

Simple	23,00 €
Complexe	Sur devis
Photocopie ou page d'édition	2,00 €

Change

Achat et vente de billets ou de chèques de voyage	
• Frais fixes par opération en agence	6,70 €
• Commande de devises par Internet	GRATUIT
Frais d'affranchissement <i>(si envoi à domicile)</i>	2,00 €
En sus des frais fixes pour les chèques de voyage	1,25 % de la valeur de la transaction

Banque à distance : BC en ligne *(abonnement)*

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

● Gestion Particulier	GRATUIT
Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	
● Gestion Plus ▲ ■	GRATUIT
Services inclus dans Gestion Particulier + virements externes SEPA	

Internet (suite)

- **Service de bourse en ligne** 2,90 €/mois
 - Invest Store Initial
 - Consultation et gestion des comptes d'un majeur protégé** GRATUIT
(Accès pour le tuteur)
- Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :
- Le site Internet <https://www.banque-chalus.fr>
 - L'application mobile Banque Chalus⁶
- TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT**

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

- **Mini-relevés** 3,20 €/mois
 - **Alerte écopage / temps réel de gestion / achat à distance / solde disponible / essentielle - solde débiteur / essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement / souplesse du découvert** 0,20 €/message
- Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations** GRATUIT

Service téléphone fixe

- Allo BC 04 73 17 12 30 (appel surtaxé)** 0,85 €/appel*
- Avec Compte Service Plus 0,75 €/appel*
- Frais d'utilisation du service de banque à distance

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT)))

	CATÉGORIE DE CARTE	
	Débit immédiat ¹	Débit différé ²
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Mastercard ▲ ■	39,00 €/an	non disponible
• Maestro (commercialisation arrêtée)	39,00 €/an	non disponible
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Visa Classic	57,00 €/an	57,00 €/an
• Visa Premier	125,00 €/an	125,00 €/an
• Visa Infinite	non disponible	260,00 €/an

BON À SAVOIR !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 20% sur la cotisation de la carte la moins chère.

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur le site internet ou sur l'application Banque Chalus ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « carte de crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « carte de débit ».

CARTE DE RETRAIT

- Carte Libre Service Agence** GRATUIT

* Plus coût de communication de votre opérateur téléphonique.

Paielement par carte

Paielement par carte en euros* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ■	GRATUIT
Paielement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,56 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire**	
Autres paielements par carte***	
• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	2,56 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	

Retrait par carte

RETRAIT PAR CARTE EN EUROS* DANS LA ZONE EURO
OU DANS UN PAYS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Banque Chalus	GRATUIT
Crédit Agricole	GRATUIT
Autres banques	1,00 €/retrait à partir du 5 ^e retrait par mois

AUTRES RETRAITS

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	4,20 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire**	
Autres retraits par carte***	
• Frais fixes	4,20 €/opération
• Frais variables	2,10 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	
Au guichet	
• Autres banques Zone Union Européenne	9,30 €/retrait
• Autres pays	8,00 €/retrait + 2,10 % de la transaction

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	9,00 €
● Commande de carte en urgence	25,00 €
● Réédition du code confidentiel	
• Envoi par courrier	13,00 €
• Envoi par SMS	GRATUIT
Refabrication de la carte (en cas de détérioration)	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation	
• En agence	17,10 €
• Sur le site internet	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT

* Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

*** Opérations hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14/07/2021.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA ▲ ■

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu à la Banque Chalus	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,25 €
Frais par virement occasionnel instantané vers un compte d'une autre banque	1,00 €	Non disponible
VIREMENT SEPA PERMANENT	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu à la Banque Chalus	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	2,00 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA		GRATUIT
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA		GRATUIT
SEPAMAIL PAIEMENT DE FACTURE		GRATUIT
DEMANDE DE RAPPEL DE VIREMENT À L'INITIATIVE DU DONNEUR D'ORDRE		26,50 €

Virement non SEPA* Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,06% avec un montant minimum de 18,00 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (cf. carte page 24), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Banque Chalus applique selon les consignes du client, la facturation des frais suivants :

- Option « Share » : frais partagés
- Option « Our » : frais payés par le donneur d'ordre
- Option « Ben » : frais payés par le bénéficiaire

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent	23,20 €	29,00 €
Frais par virement occasionnel	23,20 €	29,00 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT VALEUR JOUR		16,00 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA (par virement)		18,00 €

Prélèvements SEPA / Titres interbancaires de Paiement (TIP) SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ■	GRATUIT
● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ■	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ■	GRATUIT
● Information premier prélèvement	1,60 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ■	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé AR (frais de poste inclus) à la demande du client	9,30 €
• En pli simple à la demande du client	2,75 €
● Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	21,50 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	21,50 €
● Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	21,80 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 24).

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention* : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Visa Infinite »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE***	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Banque Chalus ou du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE****	
En euros ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium 7****	
SécuriWEB Premium 7	
MAGAZINE MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
	32,00 €/mois

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

** Sauf gratuité imposée par la loi.

*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention* : 3/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Visa Premier »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE***	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Banque Chalus ou du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	
PAIEMENT PAR CARTE***	
En euros dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium 7****	
SécuriWEB Premium 7	
MAGAZINE MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr• Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

16,00 €/mois

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

** Sauf gratuité imposée par la loi.

*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention* : 1/an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Visa Classic »

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE***

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Banque Chalus ou du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euros ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE***

En euros dans un pays de l'EEE

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus 7****

MAGAZINE MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès au service " Les experts de Merci pour l'info " : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

10,00 €/mois

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

** Sauf gratuité imposée par la loi.

*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

L'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Chalus Composit budget protégé¹⁰

SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Banque Chalus en ligne Gestion Plus

Envoi carte à domicile (*pour les renouvellements*)

Forfait des opérations courantes illimitées

Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (*mensuel*)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard »

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois/an)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

Exonération des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

1,00 €/mois¹¹

Offres groupées de services qui ne sont plus commercialisées

Chalus Composit (commercialisation arrêtée)

Essentiels du quotidien

SOCLE	
Tenue de compte	2,30 €/mois*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Banque Chalus en ligne Gestion Plus	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
• Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'Info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 22)	

Univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT		
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1,00 à 500,00 €	2,35 €/mois
	De 500,01 à 1 000,00 €	3,25 €/mois
	De 1 000,01 à 2 000,00 €	4,40 €/mois
	De 2 000,01 ET +	5,35 €/mois
	De 1,00 à 300,00 €	1,60 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 300,01 à 800,00 €	2,35 €/mois
	De 800,01 à 1200,00 €	3,25 €/mois
	De 1 200,01 à 2 000,00 €	4,40 €/mois
	De 2 000,01 ET +	5,35 €/mois

MODULE BUDGET ASSURANCES (commercialisation arrêtée)

Assurance SécuriBUDGET ⁷ - SécuriBUDGET Premium ^{7**}	1,75 €/mois Premium 2,05 €/mois
---	---------------------------------------

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁷ - SécuriCOMPTE Premium ^{7**}	3,65 €/mois Premium 5,40 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Réédition carte urgente	
Réédition code confidentiel	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'Info (page 22).

** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Univers de besoins (suite)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne ⁹	2,40 €/mois Premium 3,20 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Assurance SécuriEPARGNE ⁷ - SécuriEPARGNE Premium ⁷ (commercialisation arrêtée)	
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Banque Chalus en ligne Gestion Plus Bourse	

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB ⁷ - SécuriWEB Premium ⁷	1,30 €/mois Premium 1,90 €/mois
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• Alerte achat à distance	
• Mini relevés (1/semaine)	
• Alerte temps réel de gestion	

Personnalisation de votre équipement

OPTIONS

Assurance SécuriZEN ⁷ (commercialisation arrêtée)	1,90 €/mois
Assurance SécuriLIVRETS ⁷ (commercialisation arrêtée)	1,90 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable à Chalus Composit

Pour toute souscription à Chalus Composit (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,10 € et 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,10 € et 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,15 € et 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Égal à 9,18 € et plus

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les moins de 25 ans	-50 % de réduction supplémentaire
A partir du 2 ^e Chalus Composit et suivants	-30 % de réduction supplémentaire

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Compte Service Plus (commercialisation arrêtée)

Assurance Revenus 3 mois	8,50 €/mois
Assurance Revenus 6 mois	9,30 €/mois
Assurance Revenus 12 mois	10,50 €/mois

Irrégularités et incidents

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à « l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière »

Applicable au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :	
<ul style="list-style-type: none">• Les commissions d'intervention• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25,00 €/mois

Commission d'intervention

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
<ul style="list-style-type: none">• Plafond par opération• Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

Montant plafonné pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

<ul style="list-style-type: none">• Plafond par opération• Plafond mensuel	4,00 € 20,00 €
---	-------------------

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (<i>client inconnu à l'adresse</i>)	22,00 €
Frais de gestion d'anomalie d'adresse (<i>annuel</i>)	22,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	140,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition administrative	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie mobilière	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie pénale	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ¹² <ul style="list-style-type: none">• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €• Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	30,00 €/chèque 50,00 €/chèque
En cas d'interdiction bancaire :	
<ul style="list-style-type: none">• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €/chèque 31,00 €
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	52,00 €

* Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Incident de paiement (suite)

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision ¹³	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• à 10 jours	13,40 €
• à 30 jours	25,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	44,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <i>(intègre la commission d'intervention et la notification)</i>	
• Si paiement < 20 €	Montant du paiement
• Si paiement ≥ 20 €	20,00 €

Découverts et crédits ¹⁴

Intérêts débiteurs (découvert)

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal <i>(Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte)</i>	Plafond du taux réglementaire

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal <i>(Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte)</i>	Plafond du taux réglementaire
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu
Assurance facultative en couverture du découvert ⁷ <i>(voir rubrique « Sécuricompte découvert » p21)</i>	Fonction du montant du découvert
Lettre de dénonciation de découvert contractuel	28,50 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	Minimum : 57,00 € - 1,50 %

Particularités de certains découverts

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs	3,20 € par trimestre
Gratuit entre 0 et 3 jours débiteurs par trimestre <i>(Montant non compris dans le TAEG, conformément à l'article R 314-9 du Code de la consommation. S'applique pour tous types de découverts dont le montant utilisé est inférieur à 400,00 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Pas de minimum forfaitaire pour les détenteurs de Chalus Composit.)</i>	

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable *(commercialisation arrêtée)*

Atout libre est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Chalus.	Nous consulter
Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG <i>(taux annuel effectif global)</i> sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	

Crédit renouvelable (suite)

Est associée à Atout Libre :

- Une assurance facultative en couverture du prêt de 3,00 % à 4,00 % l'an, sur le montant utilisé selon l'option choisie et l'âge.

(Le contrat d'assurance facultative est assuré par PREDICA. Entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.)

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation	Nous consulter
• Frais de dossier	1 % du capital emprunté - Minimum : 90,00 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance emprunteur ¹⁵	Nous consulter

Crédits immobiliers

Frais de dossier

Prêt à taux zéro, Eco prêt à 0 %, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS) (en % du montant du prêt)	1 % Minimum 250,00 € - Maximum 500,00 €
Prêts Habitat et Conventionné (en % du montant du prêt)	1 % Minimum 500,00 € - Maximum 2 000,00 €
Crédit relais	Nous consulter
Assurance Emprunteur ¹⁵	Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits

Frais de recherche et attestation sur prêt	24,00 €
Modification du compte à débiter	33,00 €
Modification de la date d'échéance, périodicité	55,00 €
Modification de garantie, d'emprunteur, de durée	200,00 €
Rédition de tableau d'amortissement	32,00 €
Réaménagement de prêt 1,05 % du capital restant dû	Minimum 840,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	25,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Relance administrative	22,00 €
Pause non contractuelle	265,00 €
Report d'échéance	28,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie / titres / produit épargne	
• interne	205,00 €
• externe	280,00 €
Frais d'acte de cautionnement bancaire	53,50 €
Frais de gage	80,00 €
Mainlevée de gage sur demande du client	55,00 €
Mainlevée autre, renouvellement de garantie	145,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	97,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	160,00 €
Changement de quotité d'assurance (par assuré)	80,00 €
Photocopie de contrat de prêt	30,00 €

Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque :

- Livrets et assimilés **GRATUIT**
- PEL (Plan Épargne Logement), CEL (Compte Épargne Logement), PEP (Plan d'Épargne Populaire) **160,00 €**

- Mandat d'épargne - Tandem - Ecopage - Tandem Plus⁹ **3,20 €/mois**

Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire.

Ouverture **GRATUIT**

Taux en vigueur **Nous consulter**

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux en vigueur **Nous consulter**

L'assurance vie et Retraite

Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion **Nous consulter**

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME **GRATUIT**

Transfert de compte-titres *(par compte)* **150,00 €**

Transfert de PEA /PEA PME *(par ligne transférée)* **15,00 €**
Maximum 150,00 €

Service de calcul des plus-values **GRATUIT**

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU) **GRATUIT**

Opposition sur titres et bons **70,00 €**

Ordre annulé, non exécuté **GRATUIT**

Reconstitution d'un portefeuille titres à plus d'un an *(édition valorisée)* **100,00 €**

Mise en nominatif administré **13,00 €**

Mise en nominatif pur **40,00 €**

Titres non cotés

- Frais d'inscription **1,20 % du montant**

Gestion conseillée

- Facturation du service *(par trimestre)*
 - 1 contrat **65,00 €**
 - 2 contrats **90,00 €**
 - 3 contrats **105,00 €**
 - Option pour titres vifs **Nous consulter**

- Droits d'entrée sur compte titres ordinaire et PEA
 - OPC actions et diversifiés **1,00 %**
 - OPC obligataires **0,50 %**
 - OPC monétaires et assimilés **0,00 %**
- Arbitrage sur assurance-vie **GRATUIT**

Les ordres de bourse en France

Achat et vente d'actions ou d'obligations en Bourse de Paris, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Par internet	0,63 %	0,4846 %
• Frais fixes (forfait à la ligne)	2,60 €	
• Montant minimum (hors frais fixes à la ligne)	8,10 €	
Par téléphone au 04 73 16 22 55 (appel non surtaxé)	1,44 %	1,1846 %
• Frais fixes (forfait à la ligne)	5,20 €	
• Montant minimum (hors frais fixes à la ligne)	11,50 €	
Commission sur souscription et rachat OPC hors BFT-CA	22,60 €	

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Opération sur bourses étrangères	1,84 %	0,4846 %
	Minimum 50,10 €	

Les droits de garde (par an)

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Frais fixes (la ligne)		
• Tous FCP et OPC BFT-CA*	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs françaises	5,30 €	5,00 €
• Valeurs étrangères	16,00 €	5,00 €
• Titres non cotés	25,00 €	25,00 €
Frais variables en % de la valorisation au 31/12		
• Tous FCP et OPC BFT-CA*	GRATUIT	GRATUIT
• Obligations CASA	0,16 %	
• Autres valeurs françaises	0,31 %	0,31 %
• Actions et obligations étrangères et titres nominatifs	0,57 %	0,40 %
Minimum par compte	39,00 €	5,00 €
Maximum par compte	540,00 €	540,00 €

Or

Achat en % du montant brut de la négociation	2,80 %
• Minimum	46,00 €
Vente en % du montant brut de la négociation (taxes non comprises)	2,80 %
• Minimum	46,00 €
Frais de retour de pièces abîmées	Nous consulter
Transport sécurisé - forfait	75,00 €

Opérations à l'étranger

Les chèques

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	0,15 % Minimum 38,00 € Maximum 140,00 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,15 % Minimum 38,00 € Maximum 140,00 €

Virements (voir rubrique « moyens et opérations de paiement »)

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir page 7 et pour les moins de 25 ans voir page 23	
Paiement d'un chèque en euros ou dans l'UE	55,00 €
Impayés (par opération)	45,00 €
Frais d'ouverture de compte en devises	37,50 €
Tenue de compte courant en devises (par mois)	17,00 €
Frais de dossier pour opération de change (terme, prorogation, prêt, placement)	28,00 €
Frais de banque étrangère	15,00 € ou frais réels
Frais de copie message SWIFT	17,00 €* [*]
Fax ou e-mail de confirmation	17,00 €
Commission de change	0,06 % Minimum 18,00 €
<i>Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères lors du traitement de l'opération.</i>	
Attestation internationale	28,00 €
Frais de dossier par opération internationale (étude personnalisée)	Minimum 38,00 €

Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

Pour les assurances Complémentaire Santé, Accidents de la Vie, Dépendance, Décès, Obsèques ¹⁶	Nous consulter
Comptes parrainés ¹⁷ (par an)	
• Compte à vue, CSL, CEL	7,45 €
• LDD Solidaire, LEP, LIVRET A	4,55 €
Assurance Parrainage ¹⁷ (par an) (commercialisation arrêtée)	
• PEA, PEL, PEP	20,90 €
Assurance Revenus ¹⁷ (par an)	
• Option 3 mois	12,00 €
• Option 6 mois	19,92 €
• Option 12 mois	32,40 €

Assurance pour vos biens¹⁶

Pour les assurances Automobile, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Deux Roues, Tous Mobiles	Nous consulter
---	----------------

Assurance pour vous protéger au quotidien¹⁶

La protection juridique	Nous consulter
-------------------------	----------------

Assurance emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » page 17

Autres assurances

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :		
• Sécurité Plus ¹⁷ (par an)		24,25 €
• Sécurité Plus Famille ¹⁷ (par an)		41,30 €
	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE ⁷	24,00 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB ⁷	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte
SécuriPROTECTION ⁷ <i>(L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre de Chalus Composit)</i>		24,00 €/an/compte

SécuriTRÉSORERIE⁷ (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre de Chalus Composit) souscrit jusqu'au 31/12/2016

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 300,00 €
24,00 €/an/compte	de 301,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre de Chalus Composit) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 500,00 €
24,00 €/an/compte	de 501,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

Assurances dont la commercialisation est arrêtée

	Standard	Premium
SécuriBUDGET ⁷	20,40 €/an/compte	
SécuriEPARGNE ⁷	3,00 €/an/compte	22,56 €/an/compte
SécuriLIVRETS ⁷	22,80 €/an/assuré	
SécuriZEN ⁷	22,80 €/an/assuré	

Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	
• < 1 500 €	67,00 €
• ≥ 1 500 € et < 5 000 €	105,00 €
• ≥ 5 000 € et < 20 000 €	235,00 €
• ≥ 20 000 € et < 50 000 €	330,00 €
• ≥ 50 000 € et < 100 000 €	555,00 €
• ≥ 100 000 €	920,00 €
Frais de gestion annuels	85,00 €

Autres services

Banque Privée

Réflexion patrimoniale	A partir de 700,00 €
Stratégie patrimoniale	Nous consulter

Télesurveillance¹⁸

À partir de 19,90 €/mois - Nous consulter

Majeur Protégé

Convention	2,50 €/mois
------------	-------------

Magazines (offres réservées aux clients de la Banque Chalus)

Abonnement en versions papier et numérique

Merci pour l'info (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	56,08 €/an
Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/an
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	22,90 €/an
Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	27,90 €/an
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	23,90 €/an
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	49,80 €/an
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/an
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	18,90 €/an

Abonnement et services

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique
Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 €/an

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info "
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 €/an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès illimité au service " Les experts de Merci pour l'info " :
2 demandes / an
 - Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
 - Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique
- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile 38,08 €/an

BON À SAVOIR !

Service clients Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Offres promotionnelles pour les jeunes de moins de 25 ans

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
--------------------------	---------

Cotisation carte pour les 12-15 ans

MasterCard de paiement à autorisation systématique	GRATUIT
Maestro de paiement à autorisation systématique (<i>commercialisation arrêtée</i>)	GRATUIT
MasterCard de retrait à autorisation systématique	15,00 €/an
Maestro de retrait à autorisation systématique (<i>commercialisation arrêtée</i>)	15,00 €/an

Cotisation carte pour les 16-24 ans

MasterCard de paiement à autorisation systématique	19,50 €/an
Maestro de paiement à autorisation systématique (<i>commercialisation arrêtée</i>)	19,50 €/an
MasterCard de retrait à autorisation systématique	15,00 €/an
Maestro de retrait à autorisation systématique (<i>commercialisation arrêtée</i>)	15,00 €/an
Visa Classic à débit immédiat	28,50 €/an
Visa Classic à débit différé	28,50 €/an

Paiement et retrait à l'étranger avec une carte Visa Classic

(hors Offre Essentiel)

Frais fixes	GRATUIT
Frais variables	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	GRATUIT

Services divers

Mini-relevés par SMS	GRATUIT
Emission ou réception d'un virement non SEPA	GRATUIT
Chalus Composit	-50 %
Offre Prestige	-50 %
Offre Premium	-50 %
Offre Essentiel	-50 %
Droits de garde pour compte-titres ou PEA / PEA-PME	GRATUIT

Cartographie des zones européennes



* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'EEE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste membre de la zone SEPA.

Explication des renvois numérotés

¹ DÉBIT : sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :

- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde

Le montant de chaque opération effectuée est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

² CRÉDIT : sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

⁴ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

⁵ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

⁶ Téléchargement et accès gratuits à l'application Banque Chalus, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Banque Chalus en ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

⁷ Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

⁸ Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

⁹ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

¹⁰ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

¹¹ En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

¹² Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

¹³ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

¹⁴ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

¹⁵ Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre agence. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PRÉDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par la Banque Chalus, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

¹⁶ Les contrats d'assurance et de prévoyance sont commercialisés par la Banque Chalus en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 040 (www.oriass.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PRÉDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sis 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVEISO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

¹⁷ Ces produits sont souscrits auprès de PACIFICA par l'intermédiaire de SPB. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

¹⁸ Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence : votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client : si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse postale 5 Place de Jaude - BP 55 - 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1, ou par mail à sceclients@banque-chalus.fr.

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de **2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée
 - Allianz : case courrier S1803 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
 - CAMCA : 53 rue de la Boétie – 75008 Paris
 - Generali Vie : TSA 70007 - 75447 Paris Cedex 09
 - La Mondiale Partenaire : 104-110, Boulevard Haussmann, 75379 Paris Cedex 08
 - Malakoff Humanis : Réclamations Particuliers Assurance - 78288 Guyancourt Cedex
 - Pacifica : 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
 - Prédica : 75724 Paris Cedex 15
 - SPB : CS 90000 - 76095 Le Have Cedex
 - SwissLife Assurance et Patrimoine : 7 rue Belgrand - 92682 Levallois-Perret Cedex
 - SwissLife Prévoyance : TSA 36003 - 59781 Lille Cedex

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de la Banque Chalus ou de la compagnie d'assurance, par une réclamation écrite, ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de la Banque Chalus (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à la Banque Chalus (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par la Banque Chalus :

- par voie postale à : Monsieur Le Médiateur Bancaire - 146, rue Pasteur - 01500 Château-Gaillard
- ou par voie électronique sur le site internet : www.mediateur-banque-chalus.com.

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers :

- par voie postale à : Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02
- ou par voie électronique via le formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur : www.amf-france.org.

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation :

- par voie postale à : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
- ou par voie électronique sur le site internet www.mediationassurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.

CAMCA - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social : 53, rue la Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053

PACIFICA - Siège Social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 442 524 390 € - Siren 352 358 865 - RCS Paris -
Entreprise régie par le Code des assurances.

PREDICA - Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 € - Siren 334 028 123 - RCS Paris -
Entreprise régie par le Code des assurances.

PROTEXIA - exerçant sous la dénomination commerciale Allianz Protection Juridique.
Siège Social : Tour Allianz One - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.
Société Anonyme au capital de 1 895 248 € - Siren 382 276 624 - RCS Nanterre - Entreprise régie
par le Code des Assurances.

QUATREM - Siège Social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 510 426 261€ -
Siren 412 367 724 - RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.

SPB - Siège Social : 71 quai Colbert, 76095 Le Havre cedex.
SAS au capital de 1 000 000 € - Siren 305 109 779 - RCS Le Havre - immatriculée au Registre Des
Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 002 642
N° de TVA intracommunautaire : FR 04 305 109 779.

SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE - Siège Social : 7 rue Belgrand, 92300 Levallois-Perret.
Société Anonyme au capital de 169 036 086,38 € - Siren 341 785 632 -
RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances.

Notre politique de protection des données est disponible
sur notre site internet www.banque-chalus.fr et en agence.

BANQUE CHALUS 
La Banque d'Auvergne & du Limousin

Document informatif à vocation non-publicitaire

BANQUE CHALUS - Siège Social : 5, place de Jaude - 63000 Clermont-Ferrand.
Société Anonyme au capital de 24 345 000 euros - Siren 855 201 018 RCS Clermont-Ferrand
N° de TVA intracommunautaire FR 14 855 201 018 - Société de courtage d'assurance
immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 040
(www.orias.fr) - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution,
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
Identifiant CITEO : FR234316_01FCWE